



Santé & Sécurité
au Travail

Centre National France SST

ANTARES Bureaux – Téléport 4
2 Avenue René MONORY
86360 Chasseneuil-du-Poitou

info@FranceSST.com



Prérequis

- Soit être « Formateur en prévention des RPS » ;
- Soit être Psychologue ou équivalent ;
- Soit justifier d'une expérience active dans la prévention des RPS.

Public cible

Personnels d'établissements publics et privés, ou intervenants extérieurs souhaitant proposer des diagnostics RPS, des entretiens RPS ou du conseil en matière de RPS.

Pour les personnes souhaitant proposer des actions de sensibilisation ou de formations en établissements ou en entreprises, reportez-vous à la formation : [Devenir Formateur en prévention des RPS](#).

Nombre de participants

10 personnes maximum conseillé

Durée

4 jours consécutifs (28 heures)

Références réglementaires

Art. L4121-1 à 3 ; Art. L1152-1 ; L1153-1 ; L1142-2-1 du Code du Travail.

Programme de formation

Devenir Consultant RPS

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure de mener des entretiens en matière de RPS, définir et assurer le suivi des plans d'actions en prévention des RPS.

OBJECTIFS :

- Être capable de mettre en œuvre des outils de diagnostics RPS en entreprises et en établissements ;
- Être capable d'analyser des problématiques RPS et d'en évaluer les conséquences possibles ;
- Être capable d'apporter des conseils et élaborer un plan de prévention des RPS auprès des entreprises / établissements.

MOYENS D'ANIMATION :

- Apports de connaissances
- Échanges interactifs avec les stagiaires
- Mises en situation pédagogiques
- Etude de cas pratiques.

ORGANISATION ET MODALITÉS :

- Formation en présentiel ;
- Accès à un Espace documentaire en ligne, pendant et après la formation, comportant toute la documentation relative à la formation ;
- Chaque apprenant recevra en début de formation son classeur du « Consultant RPS » avec la documentation en format papier.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Évaluations formatives et continues pendant les mises en situation de la formation ;
- Évaluations certificatives avec mise en situation.

CONTENUS INDICATIFS :

- Les enjeux des RPS dans les organisations ;
- Le rôle et les moyens de la prévention ;
- Réalisation d'un diagnostic RPS ;
- L'étape du recueil des indicateurs (Technique et posture de l'entretien RPS, les questionnaires) ;
- Mobilisation des acteurs incontournables autour du projet ;
- Cibler la communication selon les étapes du projet ;
- Définir le plan d'action ;
- Suivre et évaluer les actions mises en œuvre ;
- Identifier les relais RPS possibles.

MOYENS D'ENCADREMENT :

- Une Psychologue du travail.

OBTENTION FINALE :

- **Attestation de fin de formation** avec compétences acquises ;
- **Diplôme de « Consultant RPS ».**